



La Lettre des rythmes éducatifs

n° 12- mai 2014

Les bonnes pratiques

«Le mouvement sportif mobilisé»

Le comité sportif a acquis du matériel spécifique innovant et adapté subventionné par le CNDS pour proposer de manière ponctuelle pour les classes de la communauté de communes de X, et en collaboration avec les partenaires, des interventions sur le temps périscolaire sur des critères citoyens : arbitrage, handicap, attitude santé...

La démarche va jusqu'à de proposer des formations destinées aux enseignants, animateurs ou éducateurs intervenants sur le péri scolaire.

APPEL A PROJET

pour des loisirs de qualité dans les projets éducatifs de territoire (P.E.D.T.)

La mise en place des nouveaux rythmes éducatifs constitue une priorité du Ministère du Droit des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Dans ce cadre, la DDCS de l'Eure a décidé de soutenir les collectivités engagées dans l'établissement d'un projet éducatif de territoire.

C'est pourquoi, vous trouverez ci-joint un appel à projet qui consacre une partie des crédits du volet départemental « jeunesse » au cofinancement d'activités périscolaires, mises en œuvre pendant les trois nouvelles heures, par des associations hors champ sportif.

Votre attention est attirée sur :
l'obligation de répondre à cet appel à projet par le dossier de demande de subvention cerfa auquel devront être jointes les pièces justificatives
une date limite de réception fixée au 23 mai 2014.

SOMMAIRE

- I. Eléments de contexte
- II. Un objectif prioritaire
- III. Eligibilité
- IV. Procédure